

**Le Président**

DG/2025-21

Affaire suivie par : P.Fabre

E-mail : pfabre@eid-med.org

Montpellier, le 4 avril 2025

Monsieur Jean-François GUIBBERT  
Maire de Lespignan  
Place de la Mairie  
34710 LESPIGNAN

**Objet : nuisances liées aux moustiques issus des zones humides**

Monsieur le Maire,

Les évaluations d'efficacité de traitements que mes équipes ont réalisées ont montré un niveau d'émergences de moustiques adultes communs significatif en dehors des zones agglomérées. Je souhaite par ce courrier appeler votre attention sur la nuisance qui pourrait être ressentie sur le territoire de votre commune.

Le 1<sup>er</sup> trimestre 2025 a été humide avec des mises en eau naturelles (pluies et coups de mer) successives. On en a dénombré 6 depuis le mois de janvier, ce qui est significatif.

Ces conditions ont été particulièrement favorables aux éclosions d'œufs de l'espèce *Aedes detritus*, dans les zones humides. Cette espèce est surtout agressive entre l'automne et le printemps et peut se déplacer dans le temps sur plusieurs kilomètres.

Les services de l'EID ont suivi les fluctuations des niveaux d'eau et ont caractérisé les éclosions larvaires avec précision. Dans la limite des moyens humains et matériels alloués, des priorisations de traitements ont été définies sur la base d'une catégorisation du risque de chaque parcelle où des larves avaient été collectées, et des enjeux en termes de protection des zones urbanisées limitrophes, grâce à un observatoire du risque de nuisance développé par nos équipes de Recherche et Développement.

Ainsi depuis le début de l'année plus de 1200 hectares cumulés ont été traités sur le littoral héraultais dont près de 130 hectares dans les zones humides les plus proches (communes de Lespignan, Vendres et Fleury).

Néanmoins, outre les limites intrinsèques du bio insecticide utilisé pour les traitements, des éléments naturels tels que les vents et les températures basses ont constitué des facteurs défavorables pour obtenir une mortalité des larves maximale. La force des vents, comme pendant la deuxième quinzaine du mois de mars, a même par moments empêché les traitements par voie aérienne (avion, drone, hélicoptère).

.../...

CERTIFIÉ QSE



Visitez notre site  
moustiquetigre.org



Visitez notre site  
EID-Med



.../...

Des émergences de moustiques adultes dites « résiduelles » sont survenues au fil des semaines. Leur cumul atteint aujourd'hui un niveau notable.

Des nuisances pourraient être ressenties par vos administrés d'ici cette fin de semaine et selon les conditions climatiques dans les prochains jours, principalement dans les secteurs situés en dehors des agglomérations et les zones urbaines périphériques.

Elles seront néanmoins sans commune mesure avec ce qui aurait résulté de l'absence de traitement.

Soyez assuré que mes services restent mobilisés pour contrôler au plus près la population de moustiques nuisants.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Christophe MORGO  
Président de l'EID Méditerranée



*Copie : Conseil Départemental de l'Hérault*

